



# VILLE D'OTTERBURN PARK

Allocution de Guy Dubé, Adm.A., maire

## Rapport sur la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2002

Otterburn Park, le 17 novembre 2003

Chères otterburnoises et otterburnois,  
Chers membres du personnel,  
Chers collègues membres du conseil municipal.

Conformément à la Loi, je présente l'état de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2002.

Outre la présentation du rapport financier rédigé par le vérificateur de la Ville Benoît Dubord, c.a., ce discours de la situation financière traitera des prévisions de l'exercice en cours, des orientations budgétaires pour l'année 2004 et du prochain programme triennal d'immobilisations qui sera adopté par les membres du Conseil.

L'exercice financier, clos le 31 décembre 2002, s'est soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 76 000 \$. Ce résultat provient notamment :

1) des revenus supplémentaires provenant :

- des droits sur mutation perçus occasionnés par un grand nombre de transactions immobilières en 2002 (170 000 \$);
- des taxes municipales des nouvelles constructions (125 000 \$);
- de la disposition de l'ancienne rétrochargeuse (pépine) (25 000 \$).

2) des dépenses supplémentaires :

- remboursement anticipée de tous les engagements pris à son fonds de roulement pour une somme de 127 000 \$ ce qui a réduit d'autant le surplus de l'exercice;
- les honoraires juridiques ont été de 132 000 \$ supérieurs au montant prévu.

## **Surplus**

Au 31 décembre 2002, les surplus affectés s'élevaient à 387 218\$; les surplus non affectés, quant à eux, s'élevaient à 798 495\$.

## **Dettes**

Le dernier exercice financier nous a permis de diminuer notre dette collective de 630 458 \$.

Au 31 décembre 2002, notre dette brute s'élevait à 10 119 118 \$ dont un montant de 9 170 145 \$ est imputable à l'ensemble de la population. Rappelons que la dette municipale a atteint l'impressionnante somme de près de 14 millions avant que le Conseil effectue un revirement important.

Au 31 décembre 2002, notre dette représentait 3,4 % de notre évaluation imposable.

## **Exercice 2003 – un surplus anticipé**

La rigueur administrative dont notre administration a encore fait preuve tout au long de l'année me permet aujourd'hui d'annoncer, au nom des membres du Conseil, que l'exercice financier en cours générera un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 30 000 \$ sur un budget de 6 700 914 \$. Rappelons que ce surplus sera réalisé avec un gel du compte de taxe pour 2003.

## **Les dépenses et les revenus 2003**

Mentionnons d'abord que les dépenses réelles de l'exercice 2003 correspondront pratiquement au budget adopté.

L'année 2003 aura permis à notre ville de connaître un développement particulièrement intéressant. Nous avons encaissé les sommes prévues au budget au chapitre des droits de mutation et d'encaisser des sommes additionnelles d'environ 125 000 \$ au chapitre des taxes municipales.

Notre administration est particulièrement consciente de l'importance de maintenir la dette municipale au plus bas niveau possible. Lors de l'exercice financier en cours, une somme de 846 000 \$ a été affectée au remboursement de notre dette.

De plus, tel qu'annoncé lors de la séance du Conseil d'octobre 2003 nous procédons au remboursement anticipé de tous les engagements au fonds de roulement pour une somme de plus de 300 000 \$. Ainsi, le Conseil dispose d'une marge de manœuvre additionnelle.

Au 31 décembre 2003, la dette anticipée payable par l'ensemble des citoyens sera de 8 402 985 \$ alors que la dette imputable aux différents secteurs sera de 870 133 \$. Notre dette totale sera enfin sous le seuil psychologique du 10 000 000 \$ et, à 9 273 118 \$, représentera 3,0% de notre évaluation foncière imposable.

### **Le programme triennal d'immobilisations**

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2003, 2004 et 2005 est de l'ordre de 3 939 772 \$ et la très grande majorité de ces investissements seront financés par des emprunts à long terme. Ces prévisions tiennent compte des remboursements de capital prévu à notre service de la dette, ce qui maintiendra le fardeau fiscal des contribuables à un niveau acceptable tout en préservant la qualité des services offerts à la population.

### **Les orientations du budget 2004**

Le budget de dépenses pour l'année 2004 sera adopté le 15 décembre prochain. Nous devons composer avec quelques hausses de dépenses surtout au niveau des organismes régionaux comme la quote-part que nous versons à la Régie intermunicipale de police Vallée du Richelieu et celle du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu. De plus, l'agrandissement de l'usine de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu amènera également une dépense supplémentaire.

Le budget de dépenses pour l'année 2004 assurera le maintien de la qualité des services offerts à la population. Le Conseil municipal poursuivra les démarches en regard du projet de mise en valeur de la Pointe Valaine et de la reconstruction du bâtiment municipal détruit le 8 mai 2002.

Lors de la lecture du budget 2003, le Conseil annonçait la non-reconduction de l'entente avec Mont Saint-Hilaire pour le service de bibliothèque. Par contre, le Conseil s'était engagé à essayer de négocier une entente pour 2004. Malheureusement, l'impasse persiste mais l'arrivée d'une nouvelle administration redonne espoir aux membres du Conseil. Les deux maires doivent se rencontrer bientôt pour discuter des dossiers communs dont celui de la bibliothèque.

D'autres dossiers auront peut-être une influence sur le budget selon les discussions et priorités du Conseil. Par exemples :

- Les otterburnois et otterburnoises ont été nombreux en 2003 à dénoncer la perte du service de piscine intérieure. En effet, selon l'administration hilairemontoise, leur piscine municipale ne suffit plus à leurs propres citoyens et l'ancienne administration de Beloeil a fermé la porte aux non-résidents. Les sommes colossales à investir pour une telle infrastructure municipale ont déjà été jugées hors de notre portée mais nous allons promouvoir l'opportunité d'avoir une telle

infrastructure régionale. Pourrions-nous intéresser un partenaire du privé? La récente réussite du partenariat de diverses municipalités (dont Otterburn Park) avec les Pirates au niveau du football me rend optimiste.

- Bien que l'échéance de l'entrée en vigueur de la politique familiale prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2004 doive être reportée, le Conseil souhaite son adoption en 2004 et la mise en oeuvre du plan d'action qui en découlera.
- Les travaux d'égouts prévus sur la rue Comtois feront l'objet d'une autre consultation des résidents au début de 2004.
- Certains parents et jeunes demandent plus d'infrastructures comme par exemple un skate park. Comme nos parcs municipaux actuels sont tous près des résidences, l'élaboration de plusieurs projets est difficile. Pour avoir un meilleur support des jeunes et instaurer un véritable partenariat avec eux je verrais d'un bon oeil la création d'un comité consultatif des jeunes. La structure pourrait être élaborée avec les jeunes eux-mêmes.

Ainsi, lors de l'assemblée spéciale du budget du 15 décembre prochain le Conseil procédera également à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations. Notons que ces investissements sont habituellement financés par des emprunts à long terme et qu'ils sont réalisés en fonction des disponibilités budgétaires.

### **Rémunération des élus**

Le salaire du maire est de 15 488 \$ par année, plus une allocation de dépenses de 7 744 \$. Le traitement des conseillers et conseillères est de 5 163 \$ par année plus une allocation de dépenses de 2 581 \$.

### **Dépôt des contrats de plus de 25 000 \$**

Selon l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose la liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville entre le 19 novembre 2002 et le 17 novembre 2003.

### **Conclusion**

Permettez-moi, au nom de mes collègues du Conseil, de vous inviter à contribuer activement au développement et au rayonnement de notre Ville.

Merci de votre attention.

Le maire,

Guy Dubé, Adm.A.